

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Villette-Berlancourt, 30 \[septembre 1849\]](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Villette-Berlancourt, 30 [septembre 1849]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Susse, Marie-René](#) est cité(e) dans cette lettre

[Villette-Berlancourt](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Villette-Berlancourt, 30 [septembre 1849], 1849-09-30

Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 10/08/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27105>

Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 1 p. (395)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[30 septembre 1849](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Villette-Berlancourt](#)

Lieu de destinationNesle (Somme)

Description

RésuméLe texte de la lettre renvoie au premier alinéa de la lettre à Pottier-André du 30 septembre 1849 [En raison du grand nombre de demandes de cuisinières 60 cm et 56 cm, Godin consent désormais à livrer ces appareils au prix du tarif à condition que la commande comprenne, pour une de ces cuisinières, trois autres cuisinières ou poêles ; si ce n'était pas le cas, elles seront alors vendues à 5 F au-dessus du prix du tarif.] Godin indique que les cuisinières à nouveaux pieds valent 4 F de plus que les cuisinières à anciens pieds, et qu'il est avantageux de prendre des cuisinières de 90 cm à 5 tampons et porte à rôtir au prix de 90 F. À propos de l'affaire de la créance Susse : Godin indique à Villette que Susse lui doit encore de l'argent et qu'ainsi, il n'est pas plus heureux que Villette à cet égard.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Appareils de cuisson](#), [Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées[Susse, Marie-René](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomSusse, Marie-René

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

Activité

- Commerce
- Industrie (grande)

BiographieFabricant d'essieux en fer et marchand de fer en barres à Roye (Somme) au milieu du XIXe siècle. Autres formes du nom : Susse fils (1848), Susse-Douai (1848).

NomVillette-Berlancourt

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

Activité

- Commerce
- Industrie (grande)

BiographieMarchand de fers et quincaillier à Nesle (Somme) au milieu du XIXe siècle.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Reuil
4^{bre} 30

Monsieur Genereux
je vous remets a inclus le tarif que je vous
ai deja adresse sous bande
je profite de cette occasion pour vous rappeler
que je vous ai expedie ^{le 29^{me} 1864} des échantillons
dont vous vous etes refuse de me faire compte
jusqu'a ce jour le peu d'importance de cette affaire
m'a engage a la laisser en souffrance je ne
peux donc de bon vouloir m'excuser si vous
seriez maintenant agreable de me regler cette
pe
ag M m s s

Reuil
30

Monsieur Villet
(voir la lettre Pottier ci contre jusqu'au 1^{er} alinea)
les cuisiniers aux cuisiniers sont vendus
le franc plus que celui a anciens pieds que j'ai
en magasin il y a avantage a prendre
des fus a 3 tampons et porte a rotte mais
n'ayant pas de retour d'usage je ne vous
les vendrai que 30 francs
quand par la fautive que vous m'avez
demande en consideration de l'affaire susse
je dois vous dire que susse me doit encore
et que je ne dois en cette partie je ne dois
donc pas plus d'excuse que vous
ag M m s s

vous vous
Lyon
30

Monsieur Perillet
voir la lettre Pottier ci contre jusqu'au 1^{er} alinea
vulley m'excuse si je dois vous expedier a
l'une de ces conditions
ag M m s s

arcom
30

Monsieur Barisat
(voir la lettre Pottier ci contre jusqu'au
1^{er} alinea) veuillez m'excuser si je dois vous expedier a l'une
de ces conditions ag M m s s